



## POINT DE SITUATION N° 12

Le 4 Juillet 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens, Chers estivants,

Je vous souhaite de passer un bel été, ensoleillé, reconstituant, serein dans notre belle commune. Des animations estivales communales, associatives, et commerciales, adaptées au contexte sanitaire qui impose de maintenir une distanciation physique protectrice, vous seront proposées. Si la situation dans notre région est actuellement favorable avec un nombre limité de nouveaux cas, on observe cependant un très léger rebond qui doit nous inciter à la prudence. Evidemment nous avons besoin de détente, de quiétude, de décontraction mais nous ne devons pas pour autant oublier les gestes qui protègent. Nos commerçants doivent appliquer des règles qui demeurent contraignantes et nous nous devons tous de faciliter leur travail en les respectant. La commune a proposé aux Bars et restaurants qui le souhaitaient de bénéficier d'un élargissement de l'espace terrasse pour maintenir leur capacité d'accueil.

### Les évènements de l'été

En premier lieu nous avons le plaisir d'accueillir **le manège et les auto-tamponneuses ainsi que le saut à l'élastique du 15 juillet au 30 août**. Leur positionnement a été légèrement modifié pour permettre une circulation plus aisée, l'élargissement de la terrasse du Vignoble, le dégagement de la vue sur le patrimoine classé de la Place de l'Eglise Madame.

**Les animations, évènements, activités sportives et culturelles communales, vous seront présentées tous les 15 jours dans un feuillet intitulé « programmation estivale »** distribué dans les commerces et la mairie, l'agence postale, la bibliothèque et accessible sur notre site Internet. Elles ont été adaptées en raison d'une réglementation toujours en vigueur limitant les rassemblements organisés sur l'espace public. Ainsi les concerts n'auront pas lieu sur le podium mais de façon itinérante devant les commerces et dans les lieux permettant une maîtrise des flux d'auditeurs. Dès retour de la préfecture sur la compatibilité de nos protocoles avec les règles de distanciation sur le domaine public, ces évènements pourront se dérouler et nous apporter cette ambiance festive estivale attendue de beaucoup d'habitants et estivants.

**Le mini-golf** sera ouvert avec limitation du nombre de personnes simultanément présentes.

**Le club de voile et le tennis** ont repris leurs activités. **La pétanque** et les tournois organisés par l'Elan Monastérien dans le respect des protocoles établis par la fédération vont pouvoir se dérouler pendant l'été.

Ceux des concerts maintenus des **Mercredis de Prigny** se dérouleront dans l'Eglise paroissiale en raison des capacités d'accueil plus importante.

### **Baignades**

Les sauveteurs ont repris leur poste Plage du Pré-Vincent, seule plage surveillée de la commune. Le nettoyage des plages s'étend un peu au-delà dans la zone habitée, tant pour éviter d'éventuelles nuisances olfactives résultant de l'accumulation des algues que pour faciliter l'espace sur la plage, mais la baignade en dehors de la plage du Pré-Vincent ne bénéficie pour autant d'aucune surveillance et engage donc la responsabilité individuelle.

En raison d'un arrêté sécheresse, les douches du Pré Vincent ont été fermées.

### **Accessibilité plage et mer**

En raison des marées, la plage du Pré-Vincent ne bénéficie pas de chemin aménagés pour faciliter l'accès des personnes ayant des difficultés de déplacements dans le sable. En revanche un fauteuil adapté peut être demandé aux sauveteurs qui disposent de cet équipement dans leur local.

### **Piscine**

Comme chaque année, vos enfants pourront apprendre à nager dans la piscine localisée en bas de la salle Jean Varnier.

### **Les marchés**

Reprenant le rythme bi-hebdomadaire, nos marchés d'été vont accueillir un nombre de commerçants un peu plus limités et conserveront une organisation permettant de proposer du gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie mais aussi d'assurer une distance suffisante entre les clients dans chaque file d'attente.

Je vous souhaite un très beau mois de Juillet et vous donne rendez-vous pour un nouveau bulletin début août.

Le 4 Juillet 2020  
Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz

## Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
  - Poissonnerie : 02 40 64 69 46
  - Boucherie : 02 40 82 72 31
  - Boulangerie : 02 40 82 75 47
  - Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
  - La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
  - Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
  - La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
  - La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- 
- Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.  
**Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
  - Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
    - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
    - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
    - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
    - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
    - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
    - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- 
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

## Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>

## Le site de la commune des Moutiers en Retz à consulter

- [www.mairie-lesmoutiersenretz.fr](http://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr)

COVID-19

# CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)